

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil qui se déroulera le 20 janvier 2026 à 20h00 à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

2977, rue Claude

Objet de la demande de dérogation mineure 2025-0066 :

- Demande de dérogation mineure visant à régulariser la position d'un pavillon d'été (gazebo) situé à 1,8 mètre du bâtiment principal, ce qui est moindre que la norme minimale de 3 mètres qui est prescrite au règlement.

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant le conseil municipal concernant cette demande au lieu et heure indiqués ci-haut.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce mercredi 17 décembre 2025.

(signé)
Nathalie Girard
Directrice générale et greffière-trésorière